

**CECA**  
ARKEMA GROUP



**C.L.I.C. de CECA FEUCHY**  
Réunion du 20 septembre 2007

# Le groupe ARKEMA : un chimiste français de taille mondiale

---

- groupe français coté à la bourse de Paris
- chiffre d'affaires de 5,7 Md€
- 80 sites industriels dans le monde, 6 centres de recherche
- un effectif de 17000 salariés
- 3 pôles d'activités

## Produits Vinyliques

Chlore/soude  
PVC  
Tubes et profilés

## Chimie Industrielle

Acryliques  
PMMA (Altuglas)  
Thiochimie  
Fluorés  
Oxygénés

## Produits de Performance

Polymères techniques  
Spécialités chimiques

**CECA**  
ARKEMA GROUP

**CECA**  
ARKEMA GROUP

# CECA : une filiale d'ARKEMA



<b>224 M €</b> d'euros CA En 2005	
	<b>17 sites</b> industriels dans le monde
<b>1000</b> collaborateurs	
	<b>7 spécialités</b> <b>2 centres de</b> recherche
<b>3.3%</b> du CA consacrés à la R&D	

# CECA : des sites de production en Europe



- Sites de production
- Filiales & succursales.

# Un engagement fort de CECA en Sécurité et Environnement

## Adhésion de CECA à l'engagement de progrès de L'Union des Industries Chimiques

### Un engagement de progrès pour l'hygiène, la sécurité et l'environnement,

#### 9 principes respectueux du développement durable :

- La société s'assure que
  1. sa politique définie et mise en application en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement est conforme à cet Engagement
  2. cette politique est clairement perçue comme partie intégrante de sa politique générale.
- La société veille à ce que la direction et le personnel à tous les niveaux, **connaissent et appliquent** cet Engagement dans toutes leurs activités industrielles et commerciales.
- La société considère que l'application par ses sous-traitants et contractants de règles de protection en accord avec ses propres règles est un critère important d'appréciation dans les relations qu'elle développe avec eux.
- Dans ses diverses activités, la société **respecte les dispositions réglementaires** et les recommandations professionnelles, et met en oeuvre les meilleures pratiques industrielles. Elle cherche constamment à améliorer ses performances dans les domaines de la sécurité, de la protection de la santé et de l'environnement. Elle évalue avec soin l'impact de ses activités sur la santé, la sécurité de son personnel, de ses clients, du public, et sur l'environnement pour en maîtriser les effets. Elle participe avec toutes les autorités et organismes qualifiés au développement et à la mise en oeuvre des dispositions qui correspondent à cet objectif.
- La société informe son personnel sur la nature et les caractéristiques de ses installations, et sur les effets éventuels de ses produits. En particulier, elle met en place les procédures internes destinées à **prévenir les accidents** ou à en limiter les conséquences et elle contribue à la mise en place des procédures externes correspondantes.
- La société **communiqu**e également à ses clients, au public et aux autorités les informations appropriées. En particulier, elle conseille ses clients pour les opérations de manipulation, d'utilisation et d'élimination de ses produits dans le respect de la santé, de la sécurité et de l'environnement.
- La société s'efforce d'utiliser au mieux les ressources, de réduire la production des déchets et s'assure que leur **élimination** respecte la santé, la sécurité et l'environnement.
- La société contribue à la **recherche** dans le domaine de la sécurité et de la protection de la santé et de l'environnement.
- La société assure la **promotion** des principes de cet Engagement et leur application en partageant chaque fois que cela est possible son expérience avec les autres participants à l'Engagement.

## Engagement de la direction générale de CECA



### Engagement Hygiène, Sécurité, Environnement

CECA cherche en permanence à **améliorer ses performances** dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail, de la prévention des risques majeurs et de la protection de l'environnement.

CECA affirme, par cet engagement, sa volonté de poursuivre le développement de son action, dans le respect des principes suivants :

- Exerccer ses activités en conformité avec la réglementation applicable. A cet effet, CECA mène une veille réglementaire efficace et entretient des échanges constructifs avec les autorités.
- Harmoniser ses méthodes de travail pour que ses produits soient toujours mieux conçus, fabriqués, manipulés, transportés, utilisés et éliminés en toute sécurité et que les procédés de fabrication permettent de minimiser les risques d'accident et de réduire les rejets de toute nature dans l'environnement. CECA s'inscrit ainsi dans une démarche de **gestion responsable des produits**.
- Sensibiliser ses clients ou utilisateurs en leur fournissant tous les éléments nécessaires au bon usage de ses produits.
- S'assurer que les sous-traitants intervenants sur ses sites appliquent des règles de protection équivalentes aux siennes.
- Evaluer les risques et analyser les situations de travail avec le personnel pour améliorer constamment son comportement vis-à-vis de la santé, de la sécurité et de l'environnement.
- Etendre ses objectifs de performance à la maîtrise des risques de dommages matériels en mettant en oeuvre un programme d'analyse et de prévention.

Son engagement est en phase avec la Charte Sécurité, Environnement et Qualité du groupe TOTAL, avec la Politique Santé, Sécurité et Environnement d'Arkema ainsi que la politique générale Qualité de l'entreprise. Il s'inscrit dans la démarche globale engagée en faveur du développement durable.

Cet engagement concourt, en accord avec l'exigence naturelle de compétitivité de l'entreprise, à accroître le professionnalisme des salariés de CECA pour exercer leur activité en préservant l'environnement.

Pour la réussite du système de management que CECA met en place selon le manuel Hygiène Sécurité Environnement de la branche chimie, **je place toute ma confiance dans les équipes de l'entreprise, qui, j'en suis certain, sauront se mobiliser avec l'appui des personnes en charge des questions de sécurité et d'environnement.**

Le 06 Juin 2007

Christophe de SAINT LOUVENT  
Directeur Général



# CECA : des produits pour des domaines d'activité variés

**+** Additifs Bitume → industrie routière

**+** Spécialités du phosphore  
→ électronique



**+** Diatomées & perlite  
→ agro-alimentaire, viticulture

**+** TensioActifs  
de Spécialités  
→ détergence ménagère, plastique,  
encre, peinture

**+** Charbons Actifs  
→ agro-alimentaire, chimie, traitement de l'eau

**+** Additifs Production Pétrole et Gaz  
→ énergie (pétrole, gaz)

**+** Tamis Moléculaires → médical, pharmacie, chimie

# CECA Feuchy : ses domaines de compétence

**+** Additifs Bitume → industrie routière

**+**



**+**

**+** TensioActifs de Spécialités  
→ détergence ménagère, plastique, encre, peinture

**+**

**+** Additifs Production Pétrole et Gaz  
→ énergie (pétrole, gaz)

**+**

# CECA Feuchy : production d'amines grasses et dérivés

---

## Tensio-actifs

- assouplissants textiles
- argiles organophiles
- synthèse chimique
- détergence (épaississants pour gels acides ...)
- émulsions
- lubrification des lignes d'embouteillage
- antistatique (plastique)



## Additifs pour les bitumes

- additif d'adhésion
- émulsifiant bitume



## Additifs pour la production pétrolière et gazière

- désémulsionnant
- antiparaffine
- inhibiteur de corrosion
- biocide

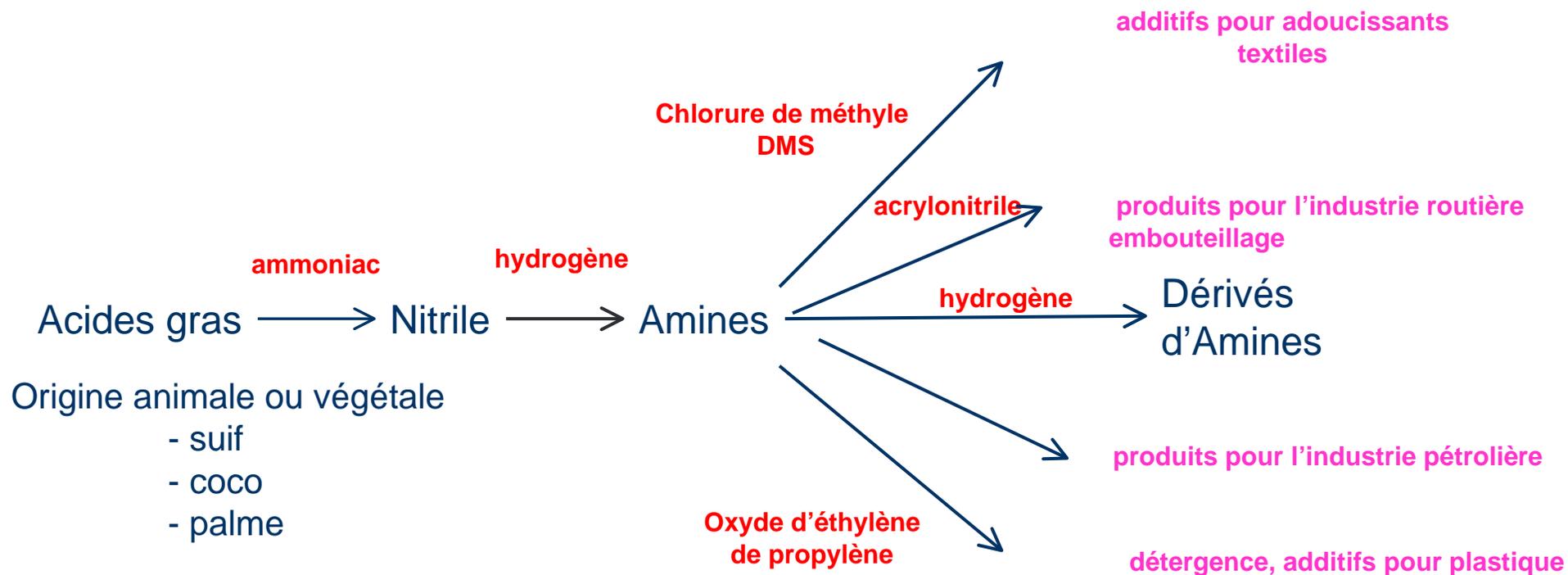


# L'histoire de Feuchy « des engrais à la chimie des amines »

---

- 1928 : Production d'engrais (Engrais d'AUBY)  
-> présence d'ammoniac et d'hydrogène sur le site
- 1950 : Début des activités de chimie organique (amines grasses pour agents tensio-actifs) : **construction des ateliers P1**
- 1970 : Arrêt des engrais
- 1975 : L'usine devient CECA
- 1984 : Nouveau développement des activités amines grasses et dérivés : **construction des ateliers P2**

# Feuchy : une production intégrée d'amines et de dérivés



# Politique QHSE de Feuchy

Répondre à toutes les exigences liées à l'activité du site dans son environnement :

- ❑ Sécurité des salariés, des prestataires
- ❑ Satisfaction de nos Clients
- ❑ Confiance de nos riverains
- ❑ Rentabilité de nos activités

Notre mission est de fabriquer, stocker et expédier en sécurité des produits conformes aux exigences de qualité de nos clients, dans le respect de la réglementation en matière d'Hygiène/Sécurité/Environnement/Inspection en cohérence avec les directives de CECA et d'ARKEMA, avec le souci d'amélioration constante de nos performances économiques. Notre objectif est de répondre à l'ensemble des exigences liées à notre activité :

■ **La sécurité de nos salariés et de nos prestataires**

La sécurité au poste de travail de notre personnel, de nos intérimaires, de nos prestataires, la sécurité et la sûreté de nos installations sont nos préoccupations majeures. Nos actions de prévention menées au quotidien par l'ensemble du personnel (respect des consignes, des procédures), d'évaluation et de maîtrise des risques, fondent notre démarche afin d'éviter les accidents du travail, les accidents majeurs et préserver notre santé.

■ **La satisfaction de nos clients**

La satisfaction de nos clients impose le respect de nos engagements en terme de disponibilité, de qualité de nos produits, et de service. Elle s'appuie sur notre aptitude à suivre et anticiper l'évolution des besoins de nos clients.

■ **La confiance de nos riverains**

La maîtrise des impacts environnementaux et des risques majeurs générés par nos activités constitue une priorité. Notre implantation en zone urbaine, notre classement Seveso renforcent notre responsabilité en matière d'écoute et de communication avec nos riverains (particuliers, municipalités...). Nous voulons renforcer la confiance de nos riverains par une démarche de transparence et de communication sur notre activité.

■ **La rentabilité de notre activité**

La rentabilité économique et la compétitivité de notre activité sont les gages de la pérennité de l'usine. Notre rôle est de fiabiliser notre outil, de prévenir les dommages matériels, de réduire nos coûts de production et en recherchant le meilleur niveau de performance dans nos processus.

L'atteinte de cet objectif requiert la motivation, l'implication et l'engagement individuel de l'ensemble des hommes et des femmes de l'usine sans distinction de niveau hiérarchique ou de fonctions. Cela implique pour chacun d'entre nous :

- la connaissance de ses missions et de ses responsabilités
- le souci d'une communication interne efficace permettant l'identification des points de progrès, le partage des objectifs de l'usine et la mise en œuvre de plans de progrès

Je m'engage, avec les Responsables de service, à respecter nos engagements en matière HSEIQ, à soutenir et développer notre démarche de progrès avec comme objectif pour 2007, la consolidation de notre niveau 7 ISRS, et la réussite de l'audit de suivi n° 1 de notre homologation ISO 9001.

Le Directeur, Didier MULLER

Odette GODE  
Responsable HSEQ

Jean-Louis VIDAL  
Responsable Fabrication

Jean-Jacques BERTHAUD  
Responsable R.H./Comptabilité

Laurent SOMMIER  
Responsable Technique

Jérôme BONNEPART  
Responsable BCU/Achats

Jean-Paul GAMET  
Responsable Labo/Pilote

# L'usine de Feuchy

---

- Expéditions : 45 000 tonnes
  - 50% vrac (citernes routière), 50% en fûts ou conteneurs 1m<sup>3</sup>
  - 1/3 en France, 1/3 Europe, 1/3 Grand Export



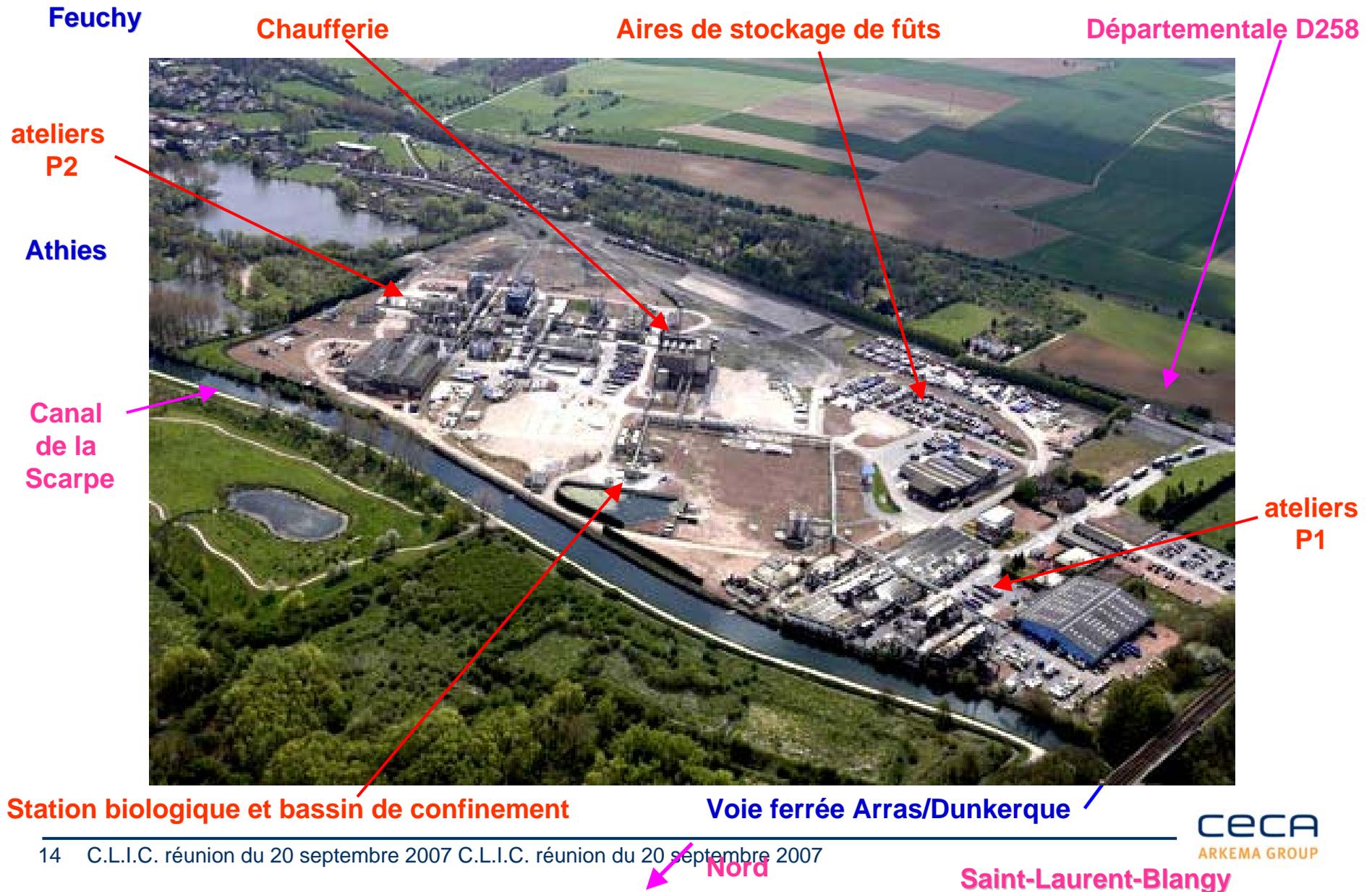
- 400 produits à la gamme
- Effectif : 150 salariés CECA, 40 salariés d'Entreprises extérieures
- Une dépense annuelle de 2,4 M€ de TP et taxe foncière

# L'usine de Feuchy

- 29 hectares dont 8 construits
- 2 secteurs de fabrication P1 et P2
- Fonctionnement continu 7 jours/7
- Production batch : 12 réacteurs de 8 à 80 m<sup>3</sup>
- Consommation énergétique
  - ✓ Gaz (chaudière principale de production de vapeur, chaudières de fluide thermique)
  - ✓ Electricité
  - ✓ Fioul lourd (chaudière de secours)
- Traitement biologique des effluents avant rejet à la Scarpe avec bassin de confinement de 3000 m<sup>3</sup>
- Outils de développement pilote



# Usine de Feuchy : vue d'ensemble et situation de l'usine



# Sûreté du site

---

- ❑ Périmètre de l'usine clos avec un seul point d'entrée contrôlé (gardiennage de l'entrée principale 24h/24)
- ❑ Personnel permanent (CECA, intérimaires, Entreprises extérieures) identifié par badge
- ❑ Présence d'un Chef de Poste et des équipes de fabrication 7j/7
- ❑ Accueil visiteur, visiteurs encadrés par le personnel CECA
- ❑ Chauffeurs routiers accueillis, identifiés et circulant avec un protocole de sécurité, contrôle aléatoire des véhicules
- ❑ Procédure Vigipirate

# FEUCHY : un site classé SEVESO seuil haut AS

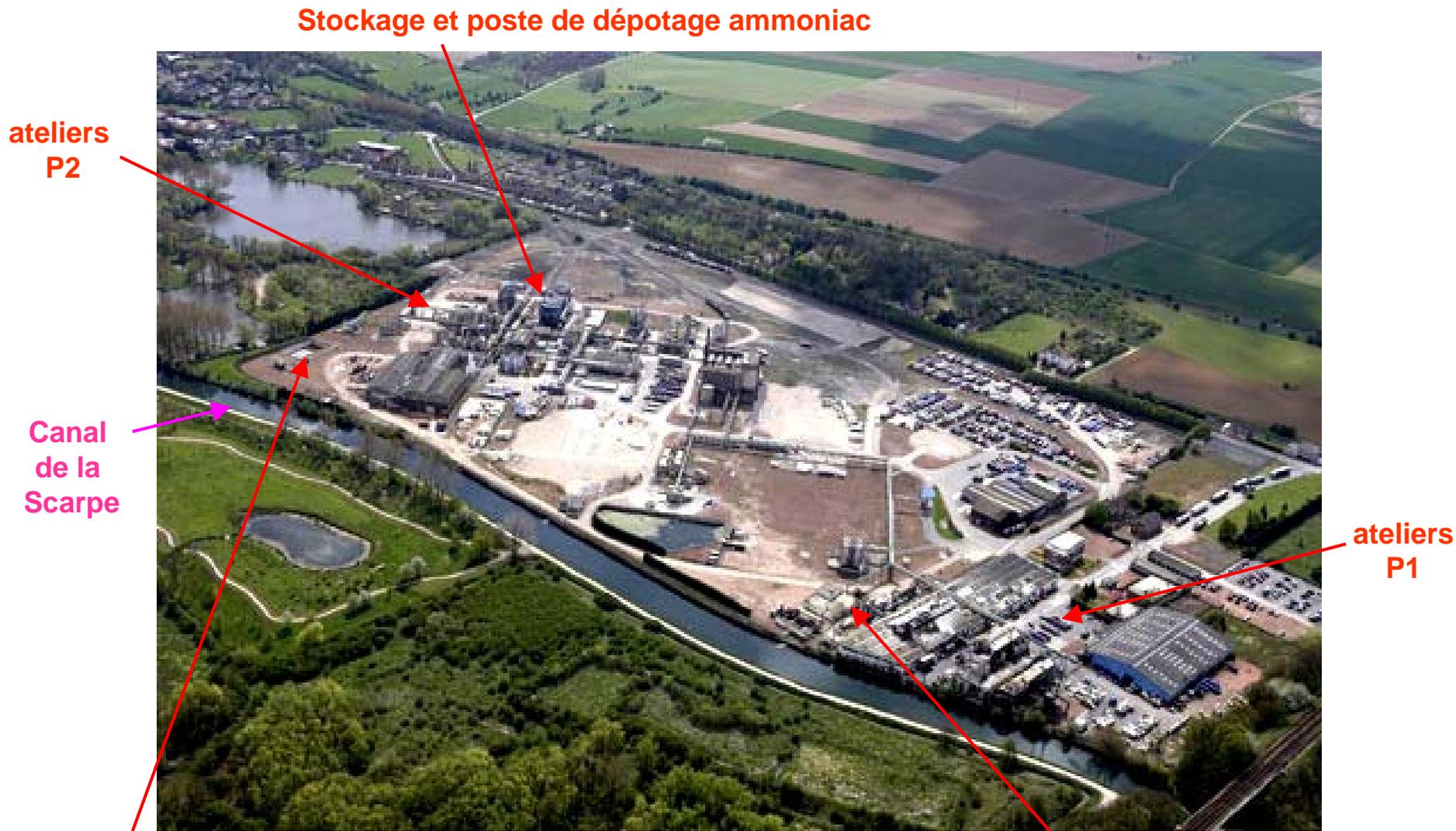
---

- ❑ déchargement, stockage et utilisation de :
  - Matières premières toxiques liquéfiées (ammoniac, chlorure de méthyl, oxyde d'éthylène et de propylène) et liquides (diméthylsulfate, acrylonitrile)

	Autorisation de stockage tonnes
Acrylonitrile	45
Di-Méthyl-Sulfate (DMS)	56
Ammoniac	60
Chlorure de méthyl	46
Oxyde d'éthylène	50
Oxyde de propylène	21

- liquides inflammables (solvants pétroliers, fuel, alcools,...)

# Usine de Feuchy : situation des installations de stockage de matières premières dangereuses



Stockage et dépotage oxyde d'éthylène      Stockage et dépotage acrylonitrile et chlorure de méthyle



# Les risques majeurs

---

Les évènements susceptibles de conséquences graves sont principalement :

- L'émission accidentelle d'un nuage de gaz toxique (ammoniac)
- L'explosion d'un nuage de gaz inflammable (oxyde d'éthylène et de propylène)
- L'incendie dans un stockage de liquides inflammables (solvants pétroliers)
- Une pollution par déversement à la Scarpe

# CECA Feuchy : prévention et maîtrise du risque

---

- ❑ Activité du site couverte par 20 études de danger s'appuyant sur des analyses de risque à partir desquelles des scénarios d'accident et de risques majeurs sont identifiés et leurs conséquences évaluées (toutes remises à jour entre 2005 et début 2009)
  
- ❑ Management de la sécurité par :
  - une Politique QHSE et de prévention des risques majeurs
  - un Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
  - des procédures, modes opératoires et consignes formalisés
  - la formation de l'ensemble du personnel à ces pratiques
  - des audits (contrôle), des visites de sécurité
  - des inspections régulières par la DRIRE
  - des inspections en interne (groupe Arkema)
  - des évaluations externes (Niveau 7 ISRS)
  - une démarche de progrès permanent (exploitation des incidents → plans d'actions d'amélioration)

# Niveau 7 ISRS

- Reconnaissance du niveau 7 dans la norme internationale d'évaluation des systèmes de management sécurité ISRS (International Safety Rating System) en novembre 2006



# Démarche de progrès

- ❑ Activité certifiée ISO 9001 puis ISO 9000 par l'AFAQ depuis avril 1994



## CERTIFICATION

N° QUAL/1993/1554b

### CECA

**CONCEPTION, FABRICATION, COMMERCIALISATION ET LIVRAISON :**  
 D'ADSORBANTS, DE TAMIS MOLECULAIRES, DE CHARBONS ACTIFS,  
 D'AGENTS FILTRANTS ET CHARGES, DE TENSIO-ACTIFS DE SPECIALITES,  
 D'AMINES ET DERIVES, D'ADDITIFS POUR PRODUCTION PETROLIERE ET GAZIERE,  
 D'HYPOPHOSPHITE DE SODIUM ET ACIDE PHOSPHORIQUE,  
 DE RESINES SYNTHETIQUES ET DE STEARATES.

**DESIGN, MANUFACTURING, MARKETING AND SALES AND DELIVERY OF :**  
 ADSORBENTS, MOLECULAR SIEVES, ACTIVATED CARBONS,  
 FILTER AIDS AND FILLERS, SPECIALITY SURFACTANTS,  
 AMINES AND DERIVATIVES, ADDITIVES FOR THE PRODUCTION OF OIL AND GAS,  
 SODIUM HYPOPHOSPHITE AND PHOSPHORIC ACID,  
 SYNTHETIC RESINS AND STEARATES.

**KONZEPTION, HERSTELLUNG, VERMARKTUNG UND LIEFERUNG VON :**  
 ADSORPTIONSMITTELN, MOLEKULARSIEBEN, AKTIVKOHLEN,  
 FILTERUNGHILFSMITTELN UND FÜLLSTOFFEN,  
 TENSID SPEZIALITÄTEN, AMINEN UND DERIVATEN,  
 ADDITIVEN FÜR DIE FÖRDERUNG VON ERDÖL UND ERDGAS,  
 NATRIUM HYPERPHOSPHITEN UND PHOSPHORSÄUREESTERN,  
 SYNTHETISCHEN HARZEN UND STEARATEN.

Immeuble Iris La Défense 2 F-92062 PARIS-LA-DEFENSE  
 (Liste des sites en annexe n° 1)  
 (List of locations on appendix n° 1)  
 (Liste der Standorte siehe Anlage Nr. 2)

AFAQ certifie que pour les activités et les sites référencés ci-dessus toutes les dispositions mises en oeuvre pour répondre aux exigences requises par la norme internationale :  
 AFAQ certifies that all the arrangements covering the above mentioned activities and locations are established to meet the requirements of the international standard :  
 AFAQ zertifiziert, dass alle Vorkehrungen bezüglich der oben genannten Tätigkeiten und Standorte, die getroffen wurden, um die Forderungen des internationalen Standards :

### ISO 9001 : 2000

ont été examinées et jugées conformes.  
 have been examined and found conform.  
 zu erfüllen, geprüft und für konform befunden wurden.

**2003-11-05**  
 (année/mois/jour) Il est valable jusqu'au\* (year/month/day)  
 It is valid until\* (Jahr/Monat/Tag)  
 Es ist gültig bis

**2006-11-04**  
 (année/mois/jour) Il est valable jusqu'au\* (year/month/day)  
 It is valid until\* (Jahr/Monat/Tag)  
 Es ist gültig bis

Le Président du Comité de Certification <i>The President of the Certification Committee</i>  <b>A. LADUREE</b>	Le Directeur Général d'AFAQ <i>The Managing Director of AFAQ</i>  <b>O. PEYRAT</b>	Le Représentant de l'Entreprise <i>On Behalf of the Firm</i>  <b>G. de SAINT LOUVENT</b>
--	--	--

Sauf suspension notifiée en temps par AFAQ à l'entreprise désignée ci-dessus. Le présent document n'a d'effet qu'une valeur indicative. Seule l'avis de la base de données des certificats AFAQ accessible à l'adresse Internet : <http://www.afaq.org>  
 \*Organisation AFAQ est conforme aux normes internationales en vigueur (selon ISO/IEC 15189 - norme EN ISO/IEC). Les accréditations obtenues par AFAQ et ses filiales sont disponibles à l'adresse Internet : <http://www.afaq.org/accreditations>.  
 It is stated in full of modification, it is not possible to use this document of certification. The document, and in particular the logo, is not to be used by the holder in any way that would be in violation of the obligations imposed by the AFAQ certification scheme and in violation of the AFAQ certification scheme.  
 \*Organizing certification by AFAQ in the above-mentioned company of its suspension. This document is for information purposes only. For up-to-date information, the only official source is the AFAQ certificate database at <http://www.afaq.org>.  
 The AFAQ organization complies with the international standards in force (ISO/IEC Guide 62 - EN 45011 standard). Information on the accreditations held by AFAQ and its subsidiaries is available at: <http://www.afaq.org/accreditations>.  
 I warrant the right to modify, to replace and without any notice, the shape of this certification document. This document and most specifically the logo (bearing on this document can only be used by its holder in the form respecting the legal requirements and a clear and honest communication.

AFAQ - 116, AVENUE ARISTIDE BRIAND - BP 40 / F-92224 BAGNEUX CEDEX FRANCE

# Plans d'urgence : POI et PPI

---

En cas d'accident, 2 plans d'urgence définissent l'organisation des secours :

- En cas d'accident dans les limites du site :

Le **Plan d'Opération Interne (POI)** géré par CECA remis à jour en juin 2007. Exercices internes réguliers, exercice annuel avec le SDIS

- En cas d'accident pouvant avoir des conséquences en dehors des limites du site :

Le **Plan Particulier d'Intervention (PPI)** défini et géré par le **Préfet** (décembre 2003)

Exercice réalisé en octobre 2005. Information aux populations réalisée en décembre 2006 sous l'égide du S3PI

Alerte donnée aux populations par une **sirène spécifique** (suivant un processus d'alerte CECA/ Préfecture), ainsi que par un **système d'alerte téléphonique** (système VIAPPEL)

# Plan Particulier d'Intervention (PPI)

---

- Potentiel de risque pour le PPI fixé par l'emploi et le stockage d'ammoniac

Le scénario dimensionnant du PPI est relatif à la perte de confinement brutale d'un wagon d'ammoniac de 25 tonnes

Le rayon PPI défini est de 3000 mètres (distance maximale de dépassement du seuil des effets irréversibles)

Dangers de l'ammoniac : gaz toxique par inhalation, irritant pour les yeux

# Positionnement de l'usine sur carte IGN

